

<u>Présents</u>: Céline Olivié, Martine Fougeray, Patrick Volpato, Eric Laville, Georges Longueville,

Patrick Noaille, Manu Joaquim, Cécile Laporte, Céline Voisin, Chrystelle Laurent

Excusé : Emmanuel Brugière Invitée : Christelle Boël

Secrétaire de séance : Séverine Férary

<u>Ordre du jour</u>

- Préparation 2èmes phases championnats

Championnats U11

Tirage coupes

- Questions diverses.

Cas particuliers et pénalités :

- * Demande d'engagement d'une équipe U15 filles entente Villages du Tonneinquais, portée par l'AS Fauillet et composée de joueuses de Fauillet, Tonneins et Clairac. La commission vote l'application du règlement sur les possibilités d'évoluer avec une seule équipe d'entente portée par un club différent de celui de la licenciée.
- * Pénalité à l'équipe de la Pennoise en D1SEM : suite à la notification de la commission sportive concernant un joueur licencié au club de Tonneins et ayant évolué avec cette équipe en nom propre, le club a envoyé un courrier en AR pour apporter ses explications à cette erreur.

Après lecture de ce courrier et échanges, les membres de la commission sportive à l'unanimité votent le maintien de la pénalité et donnent match perdu par pénalité (0 point) au club de la Pennoise, et match gagné (2 points) à l'équipe de Laroque, en application du règlement.

* Pénalité équipe U13 filles OR BB Bazeillais : suite à un défaut d'envoi de demande de licence AS, la joueuse T.Nacibide a évolué sur plusieurs rencontres sans être correctement qualifiée.

Après mise à jour du club, et tenant compte que la notification de pénalité n'a pas été faite dès la 1^{ère} rencontre, la commission sportive vote à l'unanimité l'application de la pénalité sportive uniquement sur la 1^{ère} rencontre concernée.

* Pénalité équipe U13 garçons OR BCLA : suite à un défaut d'envoi de demandes de licence AS et de contrôle du club de la bonne qualification, les joueurs Ralle Mathieu et Boué Paul ont évolué sur plusieurs rencontres sans être correctement qualifiés.

Après mise à jour du club, et tenant compte que la notification de pénalité n'a pas été faite dès la 1^{ère} rencontre, la commission sportive vote à l'unanimité l'application de la pénalité sportive uniquement sur la 1^{ère} rencontre concernée.

* U11 masculins du club Basket Seychois Barthéléméen : la commission sportive a notifié au club BSB en date du 20/11/2017 que l'entraîneur KLEIN Didier n'était pas qualifié.

Suite à cette notification, le président a remis à Patrick Noaille un courrier expliquant la situation.

Après lecture de ce courrier et échanges, la commission décide à la majorité (7 voix contre 3):

- * l'application de la pénalité sportive uniquement sur la 1^{ère} rencontre concernée, la notification ayant été faite tardivement,
- * le maintien de la pénalité financière sur les 3 rencontres concernées, le club devant être attentif à la conformité de la qualification de ses licenciés.
- * Match du 10/12/2017 SMD3 poule B : AL Passage Basket Lilas Sérignacais 3. Au regard de la feuille de match (incident pendant la rencontre) et des éléments des différents rapports demandés, la commission sportive demande à la Secrétaire Générale de saisir la commission de discipline sur ce dossier.
 - Préparation 2èmes phases championnats

Rappel des dates des finalités :

- * demi-finales jeunes et seniors : 12 et 13 mai
- * Finales championnats 26 et 27 mai
- * Play off et play down en U11 masculins bronze : en effet ce niveau finit en décembre alors que l'argent et l'or continuent leur 1 ère phase jusqu'en février.

Les équipes 1 à 6 joueront entre elles en matchs allers, les équipes 7 à 12 joueront entre elles. Les points de 1^{ère} phase seront conservés.

- * U11 filles : demande de M. Lesbarrères de ne pas rester en poule OR. L'équipe de Foulayronnes elle est prête à prendre la place.
- * U13 M : BCLA, ESB 1 et BBM montent en région. L'ABC 2 ne peut accéder à la poule OR puisque l'ABC 1 y est également. Demande sera faite à Lagarrigue d'intégrer ce niveau.
- * U13 F: Boé, BBB et ALCB montent en région. L'équipe de l'USLSCD se voit proposer de prendre la place vacante en poule OR.

U15 F : suite à l'engagement de l'équipe U15 de Fauillet, 1 poule Argent de 5 équipes et 1 poule Bronze de 5 équipes seront constituées.

- * U17 M : engagement d'une équipe 2 au BCFL
- * U17 F: l'équipe U17 Filles du VAB ne repart pas. La commission vote l'application de la pénalité prévue pour forfait général.

L'ensemble des poules de 2èmes phase est préparé avec les dates de rencontres.

* U9 : 1 poule de 6 en masculins OR (avec les 3 premiers de chaque poule) et 1 poule unique de 9 en allers simples.

Il ne reste que 3 équipes filles, elles seront donc mélangées avec les mixtes, deux poules seront constituées en partant du classement de 1^{ère} phase.

Il serait bien de réfléchir à mettre quand même en valeur ces 3 équipes filles (finales à 3 ?).

C.Boël demande à ce que les clubs personnalisent leurs équipes quand ils en ont plusieurs. La possibilité de faire l'emarque en U9 sera donnée aux clubs, sans obligation. Rappel que les résultats par contre doivent être saisis.

- Questions diverses.

- * L'emarque seule devient obligatoire en U11 à partir de janvier, toute absence sera pénalisée comme prévu au règlement.
- * La FFBB a envoyé une note précisant notamment qu'en Nationale et prénationale l'entraîneur ne pouvait pas être un joueur.

La commission sportive souhaite préciser que dans le règlement départemental cela est possible le joueur étant alors obligatoirement capitaine et l'entraîneur ne pouvant avoir d'assistant.

Tirage des coupes 47 :

COUPE ANNIE	CORT	INO	VIS -	9 février 2018		
BASKET CLUB MEZIN MONCRABEAU	D3	21	VS	AL CASTILLONNES 1	R3	
	PRE-					
US LEVIGNAC STE COLOMBE DURAS - 1	REG.	28	VS	IE CTC UBVP - 1	NF3	
UNION SPORTIVE TEMPLAISE	D2	7	VS	BOUDY BASKET CLUB	PRE-REG.	
US SAMAZANAISE	D3	21	VS	VAL D'ALBRET BASKET - 1	R3	
				EN - CTC - AS FAUILLETAISE		
GRATELOUP	D3	7	VS	- 1	PRE-REG.	
VARES	D2			JIL COLAYRAC BASKET	D2	
ES2BE	R3	21		AVENIR GRANDFONDS 1	NF3	
IE CTC ALPA 1	R3	14		GARONNE ASPTT BASKET	R1	
COUPE GERARD RAJALOT - 9 février						
BC PORTAIS LAURENTAIS - 2	D3	14		AMICALE LAIQUE DE		
			VS	PRAYSSAS - 1	PRE-REG.	
FOULAYRONNES BASKET BALL - 2	D2	14	VS	VAL d'ALBRET 2	R3	
ASSOCIATION LA PENNOISE - 1	PRE- REG.	7	vs	PC PORTAIS LAURENTAIS 1 R3		
LES LILAS SERIGNACAIS - 2	D2	7	vs	LAROQUE 1 ou VARES 1		
US STE GEMME LA VAILLANTE - 1	PRE- REG.	7		AGS 2 R3		
U S PUYMIROLAISE - 2	PRE- REG.			EN CTC AGEN BASKET CLUB - 3		
AGEN BASKET CLUB - 4	D3		vs	GARONNE ASPTT BASKET - 3	D2	
JIL COLAYRAC BASKET - 2	D2	14		IE CTC AGEN BC 2	R3	
COUPE FRANCETTE LOPES - 30 mars 2018						
FOULAYRONNES BB - 2	D3	7	vs	US PUMIROL	D2	
VAL D'ALBRET 2	D3	14	vs	AL PASSAGE 2	PRE-REG.	
					PRE-	
BC MEZIN MONCRABEAU	D2	14	VS	AVENIR GRANDFONDS S 3	REGION	
US LEVIGNAC 2	D3	21	VS	AVENIR GRANDFONDS S 2	R3	

U15 filles - 31 mars 2018					
US STE GEMME LA VAILLANTE	ARGENT	BC PORTAIS LAURENTAIS	OR		
			nouvelle		
GARONNE ASPTT BASKET	OR	IE - CTC - ELAN SPORTIF BOE / BON ENCONTRE	Aquitaine		

U15 garçons - 24 février 2018				
IE - CTC - AGEN BASKET CLUB - 1	OR	IE - CTC - BCLA	REGION	
СОР	ARGENT	IE - CTC - AVENIR GRANDFONDS SPORTIF - 1	REGION	

EN - CTC - ES DU BRUILHOIS			
BASKET 1	ARGENT	USLSCD	ARGENT
VILLENEUVE BASKET CLUB	ARGENT	IE - CTC - LES LILAS SERIGNACAIS	OR

U17 filles - 31 mars 2018					
IE – CTC AVENIR GRANDFONDS					
SPORTIF - 1	REGION	VILLENEUVE BC	nouvelle Aquitaine		
EN CTC SEYCHES	ARGENT	ES BOE BON ENCONTRE 1	nouvelle Aquitaine		

U17 garçons - 24 février 2018					
BC PORTAIS LAURENTAIS	ARGENT	IE CTC AGEN BC	nouvelle Aquitaine		
IE - CTC - ASSOCIATION LA PENNOISE	ARGENT	VILLENEUVE BC 1	REGION		
VILLENEUVE BC 2	OR	IE - CTC - GARONNE ASPTT BASKET	nouvelle Aquitaine		
IE - CTC - US LEVIGNAC STE COLOMBE					
DURAS	OR	EN - CTC - CLAIRAC BASKET CLUB	OR		

Fin de la réunion : 21h30

Céline OLIVIE

Présidente de la Commission sportive